



La ville de Paris, très grosse consommatrice de pierre pour le pavage des rues, loue à l'état le bois des Maréchaux avec le droit d'en extraire la pierre meulière et le grès de Fontainebleau.

La carrière, ouverte en 1879, sera exploitée par la ville de Paris jusqu'en 1930. Deux carrières sont ouvertes : à l'ouest celle du Pont Vert , à l'est celle du Grand Moulin.

L'exploitation se fait à ciel ouvert, ce qui permet d'extraire d'abord la meulière avant d'atteindre le banc de grès. La meulière est utilisée pour la maçonnerie des égouts de Paris, le grès pour les pavés.

Le transport des pierres était facilité par un chemin de fer industriel. La Ville de Paris, exploitant des lieux, fit commande à la société Decauville d'une locomotive qui sera construite par les Ateliers de Tubize. Elle portait la numérotation Devauville 52 et Tubize 697 et s'appelait « Sergent Bobillot ».

